

Image not found or type unknown



Changement unilatérale de salaire

Par **juju31**, le **05/02/2008** à **13:17**

bonjour, rnemployé depuis le 1er octobre 2007 à 10.91€ de l'heure brute, je vines de recevoir ma paie à 8.44€ de l'heure.rnPour compenser mon patron me rémunère des heures supplémentaires que je n'ai pa effectueée et veut me donner le reste en liquide.rnIl refuse de rectifier ma fiche de paie,rnque puis-je fairernmerci d'avance